

Réunion conjointe AFRALO/AfrICANN Forum de la communauté ICANN 76

Mercredi 15 mars 2023, 18 h 15 à 19 h 30 UTC (75 min)

Déclaration

THÈME : Meilleures pratiques pour les opérations du DNS en Afrique

Nous, membres africains de la communauté ICANN participant au forum de la communauté ICANN 76 à Cancún (Mexique) et assistant à la réunion conjointe AFRALO/AfrICANN le mercredi 15 mars 2023, avons discuté des « **Meilleures pratiques pour les opérations du DNS en Afrique** » comme thème important pour AFRALO.

Le rôle que joue l'ICANN dans le renforcement de l'infrastructure du système de noms de domaine (DNS) en Afrique pour garantir la sécurité, la stabilité et la résilience de l'Internet dans la région ne fait pas de doute à nos yeux, et nous la remercions d'avoir lancé l'année dernière, à Nairobi (Kenya), la première grappe de serveurs racine gérés par l'ICANN (IMRS) pour l'Afrique. Cette grappe traite actuellement 40 % de toutes les requêtes DNS vers la zone racine résolues par IMRS sur le continent¹. De plus, assurer « la robustesse de l'infrastructure du système des noms de domaine (DNS) en Afrique² » est l'un des trois principaux domaines d'intérêt de la Coalition pour une Afrique numérique, lancée par l'ICANN lors du Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI) 2022.

Dans la présente déclaration, nous formulons des recommandations sur les approches qui nous semblent garantir une infrastructure et un écosystème du DNS adaptés à l'Afrique.

Ci-dessous, sont énoncées certaines meilleures pratiques pour les opérations du DNS en Afrique.

¹ https://coalitionfordigitalafrica.africa/initiatives/icann_managed_root_server_imrs_clusters

² https://coalitionfordigitalafrica.africa/initiatives/icann_managed_root_server_imrs_clusters

- **Renforcer l'utilisation d'Anycast** : Anycast achemine le trafic vers le serveur le plus proche, évitant la dépendance sur un serveur unique. Cet acheminement peut contribuer à améliorer la stabilité des services DNS en Afrique où l'infrastructure de l'Internet est souvent moins développée que dans d'autres parties du monde.
- **Mettre en place des mesures incitatives visant à accélérer la mise en œuvre des extensions de sécurité du système des noms de domaine (DNSSEC)** : le DNSSEC renforce la sécurité du DNS en signant numériquement les enregistrements DNS. Cette signature numérique permet de prévenir les « attaques de l'homme du milieu » et d'autres formes d'usurpation de DNS. Nous prions instamment l'ICANN de fournir aux opérateurs DNS les mesures nécessaires pour les inciter à mettre en œuvre le DNSSEC dans l'ensemble de l'Afrique.
- **Établir des partenariats avec les acteurs locaux** : de manière à garantir que les services DNS sont adaptés aux besoins propres de la région. La collaboration avec les fournisseurs locaux de service Internet (FSI) peut garantir que les services DNS sont bien connectés à l'infrastructure Internet locale.
- **Renforcer le développement des noms de domaine de premier niveau géographique en Afrique** : ce qui favorisera le renforcement des capacités techniques des opérations du DNS de sorte à pouvoir fournir une assistance technique et un soutien selon les besoins.
- **Améliorer la coopération locale avec la CERT (Équipe d'intervention informatique d'urgence)** ³: pour une meilleure gestion des incidents liés au DNS en Afrique.

À l'appui de ces meilleures pratiques, nous recommandons les activités suivantes :

- des ateliers et séances de formation visant à informer les organisations locales et les particuliers sur les avantages d'Anycast, du DNSSEC et d'autres meilleures pratiques en matière de DNS ;
- la création d'alliances avec les fournisseurs de services Internet locaux et les parties prenantes concernées afin d'améliorer la fiabilité et la sécurité des services DNS de la région ;
- la concertation avec les parties prenantes locales pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies visant à améliorer les services DNS en Afrique, telles que l'augmentation du nombre de serveurs DNS dans la région et le renforcement de la connectivité actuelle des serveurs ;
- la fourniture d'une assistance technique et d'un soutien financier aux parties prenantes locales dans la mise en œuvre et le maintien des meilleures pratiques pour les opérations du DNS en Afrique ;

³ <https://www.icann.org/en/system/files/files/dns-ncsirt-survey-results-22dec10-en.pdf>

- le plaidoyer en faveur d'un plus grand nombre de domaines génériques de premier niveau (gTLD) dans les langues africaines et de noms de domaine internationalisés (IDN), ainsi que de nouveaux registres et bureaux d'enregistrement gTLD dans la région ;
- l'élaboration et la promotion de politiques qui renforcent la confiance afin de soutenir l'innovation, la compétitivité et la croissance du DNS en Afrique ;
- l'encouragement des décideurs et spécialistes des technologies de l'information et de la communication (TIC) à mettre l'accent sur la gestion des risques liés à la sécurité numérique pour les activités économiques et sociales.

Nous prenons acte du fait que les meilleures pratiques pour les opérations du DNS en Afrique requièrent la collaboration et la coopération de plusieurs parties prenantes. Par conséquent, AFRALO, en sa qualité de partie prenante clé, mènera des actions de plaidoyer et se concertera étroitement avec l'ICANN et d'autres acteurs clés afin de garantir la mise en œuvre des meilleures pratiques pour les opérations du DNS dans la région.